



Mots. Les langages du politique

87 | 2008

Chrononymes. La politisation du temps

L'Après-11 septembre ou l'étiologie d'un monde qui change. Unicité sémantique et pluralité référentielle

Julien Fragnon et Aurélia Lamy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/12322>

DOI : 10.4000/mots.12322

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 21 juillet 2008

Pagination : 57-69

ISBN : 978-2-271-06685-5

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Julien Fragnon et Aurélia Lamy, « L'Après-11 septembre ou l'étiologie d'un monde qui change. Unicité sémantique et pluralité référentielle », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 87 | 2008, mis en ligne le 21 juillet 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/12322> ; DOI : 10.4000/mots.12322

L'Après-11 septembre ou l'étiologie d'un monde qui change. Unicité sémantique et pluralité référentielle

Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis constituent l'archétype de l'évènement moderne défini par l'historien Pierre Nora, qui insiste notamment sur la contribution historiographique des médias de masse dans l'apparition d'un évènement :

Le propre de l'évènement moderne est de se dérouler sur une scène immédiatement publique, de n'être jamais sans reporter-spectateur, ni spectateur-reporter, d'être vu se faisant et ce voyeurisme donne à l'actualité à la fois sa spécificité par rapport à l'histoire et son parfum déjà historique. (Nora, 1972, p. 166)

Par sa brutalité, l'évènement produit de la stupeur, puis une demande de signification apparaît¹. Cette ambivalence s'installe dès les premiers récits médiatiques sur les attentats : la stupeur minimise la part du récit (présence de photographies, description factuelle des attentats, citations de témoins et de dirigeants politiques) puis, rapidement, la mise en sens de l'évènement s'accroît. Cette construction s'exprime dans la presse par un nombre croissant d'articles explicatifs consacrés à l'évènement² ainsi que de nombreuses contributions d'experts – près de 50 interviendront dans la presse, dans des domaines aussi variés que la politique, la religion, la justice, l'architecture, l'économie³... Dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, le philosophe Paul Ricœur insiste sur le critère de surprise, intrinsèque à tout évènement, en intégrant ce contre-pied au sein d'une narration historique. « Au plan narratif, l'évènement est ce qui, en survenant, fait avancer l'action : il est une variable de l'intrigue. Sont dits soudains les évènements qui suscitent un revirement inattendu. » (Ricœur, 2000, p. 313) Mais l'auteur évoque un second trait caractéristique : l'exacerbation d'une nouvelle représentation historique :

Université de Lyon, Institut d'études politiques, CNRS (Triangle), fragnonjulien@yahoo.fr

Université de Rennes 2, Institut d'études politiques, CNRS (CRAPE), aurelialamy50@hotmail.com

1. « D'abord quelque chose arrive, éclate, déchire un ordre déjà établi ; puis une impérieuse demande de sens se fait entendre, comme une exigence de mise en scène. » (Ricœur, 1991, p. 56)
2. À titre d'exemple, *Le Monde* consacre 61 articles à l'évènement le 13 septembre 2001 dont 20 sont des articles d'analyse), 65 le 17 septembre (dont 28 articles d'analyse).
3. Voir Aurélia Lamy, « La médiatisation de l'Apocalypse. Le traitement médiatique des attentats du 11 septembre 2001 dans la presse et à la télévision françaises (11-18 septembre 2001) », thèse de doctorat soutenue le 1^{er} juillet 2005 sous la direction de M. Noël Nel.

La structure, en tant que phénomène de longue durée, devient par le récit condition de possibilité de l'évènement. [...] La description des structures en cours de récit contribue ainsi à éclaircir et à élucider les évènements en tant que causes indépendantes de leur chronologie. Le rapport est d'ailleurs réversible ; certains évènements sont tenus pour marquants dans la mesure où ils servent d'indices pour des phénomènes sociaux de longue durée et semblent déterminés par ceux-ci. (Ricœur, 2000, p. 317)

Le 11 septembre 2001 conjugue le versant rupture – en mettant fin à une période historique particulière – et le versant révélation de l'évènement – en ouvrant une nouvelle période. Cette nouvelle ère, appelée d'emblée par les médias *Après-11 septembre*, apparaît comme la structure, évoquée par Ricœur, qui donne une signification à l'évènement fondateur. Par l'usage de cette appellation, les locuteurs médiatiques inscrivent une série de faits variés au sein d'une même logique explicative.

L'hypothèse liminaire de notre travail est de considérer que l'unité syntagmatique *Après-11 septembre* remplit les critères constitutifs du chrononyme. Le syntagme désigne, en propre, une période de temps singulière dont la date d'ouverture est clairement énoncée mais dont la fermeture n'est pas consensuelle. Perdant son caractère déictique⁴, il se rapproche bien de la catégorie du chrononyme. L'*Après-11 septembre* constitue-t-il pour autant un nom propre ? S'il ne respecte pas l'ensemble des critères de ce dernier, tels que la présence systématique d'une majuscule ou la non-translation, l'*Après-11 septembre* désigne un référent unique, la période historique ouverte par les attentats survenus le 11 septembre 2001 aux États-Unis, ce qui répond à la fonction pragmatique du nom propre⁵. Dans son emprunt à la typologie du nom propre de Bauer, Sarah Leroy fonde les distinctions entre les noms propres sur la nature du référent (anthroponyme, toponyme, ergonyme, praxonyme et phénonyme). Cette perspective comporte une lacune dans le rapport au référent temporel que la catégorie de chrononyme tente de combler, selon la proposition de Danièle Van de Velde : « Si on peut faire correspondre les anthroponymes au *je*, les toponymes à l'*ici*, on a une case vide en face du *maintenant*. » (Leroy, 2004, p. 35)

L'indécision reste de mise tant sur la nature de la dénomination (nom propre ou nom commun) que sur son rapport au nom d'évènement que Bauer nomme *praxonyme*⁶. Sur le plan morpho-syntaxique, l'incertitude n'est pas dissipée par l'*Après-11 septembre* dans la mesure où sa forme typographique

4. Nous utilisons ici *déictique* dans l'acception stricte de Kleiber : « les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence » (Kleiber, 1986, p. 19).

5. « Alors que les noms communs désignent une classe d'objets, une catégorie ou un concept, le nom propre est supposé effectuer une désignation unique, individuelle. » (Leroy, 2004, p. 21)

6. Voir à ce sujet « Chrononymes. La politisation du temps », p. 5-12 de ce numéro.

varie à cause d'un usage flottant de la majuscule et du tiret. Cependant, deux éléments viennent ancrer son caractère chrononymique : une création lexicale à partir d'une préposition qui réfère automatiquement à l'ouverture d'une temporalité et la morphologie même de l'appellation, construite sur un nom d'évènement, le 11-Septembre⁷, porteur d'une sémantique temporelle. Une fois la nature de l'appellation tranchée, nous pouvons distinguer les représentations produites au cours de son énonciation.

Ayant constaté la relative rareté des études sur les significations des chrononymes⁸ et l'aspect très contemporain de notre objet d'étude, nous avons opté pour une démarche exploratoire dans notre analyse de contenu⁹. Nous avons relevé l'ensemble des mentions de l'expression *Après-11 septembre* au sein d'un corpus d'articles de trois titres de la presse quotidienne nationale française (*Libération*, *Le Figaro* et *L'Humanité*¹⁰) entre le 12 septembre 2001 et le 30 septembre 2006. La recherche s'est effectuée à partir du mot-clé *Après-11 septembre* utilisé au sein d'un moteur de recherche reconnu (*Lexisnexis*). Cette base de données recense, de manière exhaustive, une soixantaine de journaux francophones d'informations générales et économiques. La recherche par mot clé s'effectue dans le titre, le chapeau ou le corps de l'article et peut être modulée selon des critères additionnels (exclusion d'un terme, répétition de l'occurrence dans l'article, etc.). Nous avons ainsi répertorié 462 occurrences de l'expression dans la presse française entre le 11 septembre 2001 et le 30 septembre 2006, dont 193 apparaissent en 2002. Le chrononyme apparaît 27 fois en titre et 171 fois en tête d'article¹¹. Dans un second temps, nous avons articulé l'emploi de l'expression à ses conditions de production repérables dans le texte. Nous rejoignons également l'approche lexicologique par l'étude diachronique de la forme et des différentes acceptions du chrononyme, ce qui nous permet d'éclairer l'origine de l'expression et d'en retracer l'évolution. En outre, l'analyse systématisée du cotexte nous

7. Pour un aperçu des usages argumentatifs de cette dénomination, nous nous permettons de renvoyer à notre article (Fragon, 2007).
8. Manque qui peut s'expliquer par des recherches « encore balbutiantes » sur les approches discursives du nom propre : voir le colloque organisé par le Céditec, le 12 octobre 2006, sur « Le nom propre en discours ». Sur la question des « noms propres de temps », voir Van de Velde, 2000.
9. Nous nous inscrivons ici dans la perspective de Madeleine Grawitz qui reprenait la définition de l'analyse de contenu de Stone (1966) : « toute technique permettant de faire des inférences en identifiant objectivement et systématiquement les caractéristiques spécifiées du message » (Grawitz, 2001, p. 607).
10. Nous adopterons les formes typographiques suivantes pour citer les titres de presse : *LF* (*Le Figaro*), *L* (*Libération*), *LH* (*L'Humanité*). L'exclusion du *Monde* de ce corpus s'explique par l'absence du quotidien dans le moteur de recherche *Lexisnexis* et par le manque de fiabilité de son propre outil de recherche dans la perspective d'une observation systématisée des occurrences.
11. Nous nous sommes également penchés sur les associations de termes ; ainsi, à titre d'exemple, l'expression « *Après-11 septembre* » est associée 202 fois au mot « terrorisme », 128 fois à « Irak », 175 fois à « sécurité » et 98 fois à « liberté ».

offre l'opportunité de traiter le chrononyme dans sa dimension politique par la révélation de référents conflictuels.

En [nous] réintroduisant dans le monde de la praxis et de la communication, [cette analyse oblige] à repenser le mot comme un courant, un flux (et un flou) de représentations, plutôt que comme un système de significations bien définies. (Rémi-Giraud, Rétat, 1996, p. 11)

À l'aide de ces outils analytiques, nous mettrons en évidence le « processus de création terminologique » (Dupont, 1996, p. 170) de l'expression. Appellation semi-ouverte, l'*Après-11 septembre* implique une ambiguïté chronologique qui produit une multiplicité référentielle dépendante de son ancrage énonciatif. En raison de son origine traumatique, cette dénomination désigne une ère de désordre et d'incertitude. Cette interprétation produit des conséquences dans la réalité sociale. Ainsi les journalistes-énonciateurs lui confèrent-ils une capacité prédictive dans l'élaboration de pratiques sociales nouvelles.

La construction sémantique du chrononyme

L'*Après-11 septembre* est la nomination d'une période historique particulière qui débute le 11 septembre 2001 avec les attentats à New York et à Washington. Ce nom propre de temps a été construit à partir de la dénomination de l'évènement originel, survenu le 11 septembre 2001. L'analyse exploratoire montre que la forme typographique s'est figée très rapidement sur *Après-11 septembre*. Si, dans un premier temps, le chrononyme, construit à partir de cette première dénomination, perd sa référence annuelle¹², il ne perd pas pour autant sa capacité de nomination d'une période. Très rapidement, cette séquence verbale entre dans les discours médiatiques et se charge de visées argumentatives. La quasi-absence de modalisation autonymique (guillemets ou italique), marqueur énonciatif de la mise à distance, suggère une appropriation consensuelle de la dénomination. En outre, la préposition *après* implique une caractéristique dynamique, contribuant également à l'émergence du sens du chrononyme.

À certains égards, les prépositions se comportent vis-à-vis du nom qu'elles précèdent comme le premier élément d'un « état construit » [...]. [Elles] permettent un renouvellement tant lexical que grammatical et surtout, conceptuel. (Kirtchuk, 1997, p. 55 et 56)

12. L'année de référence est vite évincée (dès le 19 septembre 2001), mais réapparaît dès le mois d'août 2002, comme si le décalage calendaire imposait de recontextualiser chronologiquement la période.

D'emblée, le syntagme comporte une dimension de rupture. *Le Figaro* reconnaît que, dans le domaine des relations internationales, il existera « un avant et un après 11 septembre 2001 » (13 septembre 2001). *L'Humanité* évoque de manière transparente « la fracture de l'Après-11 septembre » (8 mars 2005). Ces usages renvoient le chrononyme à son acte de baptême. Les attentats du 11 septembre 2001 consacrent la naissance d'une nouvelle période historique, ils représentent l'année zéro d'une chronologie inédite engendrant la spécificité de tout fait social postérieur : ainsi on parle des « premiers Jeux Olympiques de l'Après-11 septembre » (*LF*, 14 août 2004) ou des « premières élections de l'Après-11 septembre » (*id.*, 30 janvier 2006). La dénomination engendre une dialectique vis-à-vis de l'évènement originel. En effet, par la morphologie même du chrononyme, l'énonciation se rattache aux attentats du 11 septembre 2001 tout en s'en détachant par la projection vers une période historique naissante : « une nouvelle ère [...] celle de l'après-11 septembre 2001 » ; « le monde de l'Après-11 septembre se profile » (*id.*, 18 mars 2003, 9 septembre 2002). Si le début de la période est incontestable, sa fermeture chronologique demeure mouvante.

Ces ambiguïtés temporelles renvoient aux différentes significations connues par les énonciateurs. Ainsi, en fonction de la définition que le locuteur va donner à l'appellation, sa délimitation évoluera. L'usage de cette dénomination est à la fois rétrospectif, en nommant un cycle qui vient de s'écouler, et prospectif, en distinguant un autre cycle à venir. Le chrononyme peut référer à un temps clos et bref comme « l'immédiat Après-11 septembre » (*L*, 20 février 2004). Quand elle n'est pas construite avec un adjectif temporel, la dénomination trouve dans l'organisation grammaticale de la phrase sa délimitation. Ainsi cet exemple, où la négation indique une modification de l'état du sujet provoquée par la fin de la période : « New York n'est plus [...] la Lady Liberty violée de l'après 11 septembre » (*LF*, 9 septembre 2006). La datation demeure imprécise car seule la date d'énonciation peut renseigner le lecteur sur l'achèvement de la période. Paradoxalement, d'autres formulations sémantiques, construites à partir de l'addition d'évènements historiques, rajoutent une ambiguïté, non plus sur la fin de la période mais sur son origine. En utilisant le chrononyme pour clôturer un cycle historique long, voire très long (« de la Grèce ancienne jusqu'à l'Après-11 septembre » ; « de la fin de l'URSS à l'Après-11 septembre » [*L*, 16 octobre 2003, 7 mars 2003]), les énonciateurs relativisent la portée des attentats du 11 septembre 2001. L'évènement fondateur perd sa centralité en s'intégrant à une séquence historique supérieure dans laquelle il ne constitue qu'un soubresaut. Ces illustrations renforcent l'usage double, prospectif et rétrospectif, du chrononyme tout en contribuant à masquer sa définition. Dans une perspective similaire, nous pouvons considérer que les usages heuristiques de la nomination contribuent à clôturer sa signification. En l'instituant comme objet d'étude clos et autonome, les

universitaires¹³ et les journalistes qui entendent « décrypter les États-Unis de l'Après-11 septembre » (*L*, 3 août 2002) ou « décoder et analyser l'Après-11 septembre » (*LH*, 5 septembre 2002) tendent à fermer, de manière arbitraire, une période aux contours largement indéterminés.

Si la formulation du chrononyme est relativement fixe et homogène, la période qu'il couvre se caractérise par son caractère flou. Cette incertitude temporelle implique une indétermination dans ses significations. Les journalistes condensent, par l'emploi de *l'Après-11 septembre*, une réalité plurielle dans une causalité homogène, forgée par les conséquences du 11 septembre 2001. Le chrononyme apparaît alors comme une étiologie reliant des faits sociaux disparates.

Une nomination unique, des usages divers

Les occurrences de la dénomination dans les discours journalistiques indiquent une grande latitude d'emploi, aussi bien temporelle que spatiale. Si le signifié d'un mot ou d'une expression se construit dans son usage, il s'enrichit des emplois successifs et des collocations qui lui sont associées.

Ceci revient à considérer qu'un mot constitue un micro-système sémantique pourvu d'un schème de signification de base, dont tout nouvel emploi doit respecter les règles. Il s'agit cependant d'un système ouvert, en relation avec d'autres mots, certains traits de signification des collocations les plus courantes pouvant « contaminer » le signifié du mot en question. (Honeste, 1997, p. 280)

Dans la mesure où nous travaillons sur une création lexicale originale, nous avons pu observer la constitution en temps réel du schème de signification de base. L'expression « les attentats du 11 septembre 2001 » tend à désigner une rupture temporelle et la naissance d'une période marquée par la violence. La construction de l'expression à la suite de la préposition *de* ou *d'* confirme l'imposition de sa valeur sémantique sur le mot antécédent. Ainsi, *l'Après-11 septembre* participe d'une évaluation du sujet ou de l'objet désigné : on parle d'un « été d'Après-11 septembre » (*L*, 18 juillet 2002) et de l'« Amérique de l'Après 11 septembre » (*LH*, 11 février 2002). L'expression circule spatialement, du macro au micro, entre le « monde de l'après

13. Dans le monde de la recherche, l'Après-11 septembre a permis l'émergence de groupes de recherches tels que Claris (Clarifier le débat public) en France, « né fin 2001, dans le contexte de l'après-11 septembre » (*LH*, 23 janvier 2003). Dans sa contribution au colloque du CERI (Centre d'études et de recherches internationales) du 11 septembre 2002, intitulé « Penser le 11 septembre », Zaki Laïdi utilise trois fois le chrononyme dont le sens redouble celui de l'évènement originel : « Si le 11 septembre n'a donc pas mis fin le moins du monde à la mondialisation, l'après-11 septembre a révélé l'importance du jeu des États et la persistance des logiques de souveraineté. » (*L*, 10 octobre 2002)

11 septembre» (L, 18 mars 2005), le «New York de l'Après 11 septembre [...] marqué de manière indélébile par les attentats» (LH, 11 mars 2003), en passant par l'«Amérique de l'Après-11 septembre» ou les «États-Unis de l'Après-11 septembre» (L, 10 juin 2006). Elle apparaît souvent à proximité d'adjectifs ou de participes qui personnifient le monde, l'Amérique ou la ville de New York, avec une connotation dysphorique : «ville violée» (LF, 11 juin 2004), «New York flippé» (L, 21 septembre 2005), etc.

L'analyse du cotexte autour du chrononyme fournit une évaluation largement négative de la période référée. La circulation de l'occurrence montre un lien entre l'Après-11 septembre et des événements porteurs de connotations négatives aussi divers que les attentats de Bali, Madrid et Londres, le tsunami en Asie du Sud-Est, le cyclone Katrina en Louisiane ou la guerre en Irak. Ainsi, dans un article financier, le quotidien *Libération* précisait les attributs inquiétants de l'Après-11 septembre, «cocktail détonnant en Bourse : peur de la guerre, récession perçue comme inévitable, sentiment d'un monde qui s'écroule» (15 juin 2002). Les représentations de la période renvoient à des registres discursifs multiples mais marqués par l'angoisse : registre de l'inquiétude, «le temps inquiet de l'Après-11 septembre» (LF, 22 septembre 2004)¹⁴; registre de la peur, «le monde de l'Après-11 septembre, un monde d'anarchie, de violence et de peur» (*id.*, 25 septembre 2001)¹⁵; registre de la guerre, «les réflexes collectifs des États-Unis de l'Après-11 septembre restent ceux d'un pays en guerre» (*id.*, 30 juillet 2004)¹⁶; ou registre des désastres bibliques, «face à l'apocalypse latente que représente le terrorisme tel qu'il est possible de l'imaginer dans l'après-11 septembre» (L, 1^{er} novembre 2001). Le chrononyme *Après-11 septembre* suggère la précarité et l'instabilité : les journalistes évoquent «les intempéries de l'après-11 septembre» (LF, 14 décembre 2001), «le tourbillon de l'Après-11 septembre» (LH, 16 septembre 2004), «le désordre spectaculaire de l'Après-11 septembre» ou «la débâcle de l'Après-11 septembre» (LF, 20 janvier 2005, 8 janvier 2005). Cette nomination renvoie à une situation de crise, économique ou morale, à

14. Nombreux exemples du même ordre : «le contexte de l'Après-11 septembre [est marqué] par un sentiment de menace traumatisant alors que les sociétés européennes sont confrontées au défi de l'intégration de larges populations musulmanes» (LF, 14 décembre 2004); «la mauvaise conjoncture de l'Après-11 septembre» (L, 13 février 2003); «nous avons fini de manger notre pain noir de l'après-11 septembre» (LF, 26 décembre 2001).

15. Depuis l'ouverture de cette période, l'insécurité est partout : «Le risque de mort violente est-il au coin de chaque rue?» (LF, 30 octobre 2003); «le changement le plus important, né de l'après-11 Septembre, est cette peur de l'Arabe [...] parce qu'il est considéré comme un terroriste potentiel» (LF, 11 septembre 2004); «la parano de l'après-11 septembre» (L, 22 septembre 2001).

16. D'autres occurrences corroborent le registre militaire : «dans le monde de l'après-11 septembre, la guerre épaissit les problèmes» (L, 12 octobre 2001) ou «pour Bush, le monde de l'Après-11 septembre est forcément régi, régulé, assuré par l'hégémonisme militaro-industriel de son pays» (LH, 10 mars 2003).

laquelle tente de résister le marché new-yorkais de l'art¹⁷ ou de la bourse¹⁸. La période historique semble marquée par une logique irréprouvable : le dérèglement de la marche du monde et de l'histoire. L'Après-11 septembre révèle « un monde déboussolé, en proie à toutes les radicalisations identitaires » (*id.*, 12 décembre 2002), d'où la crainte croissante d'une « possible affiliation [de l'islam] à l'extrémisme musulman et aux réseaux du terrorisme international » (*id.*, 25 septembre 2002). Les angoisses sourdes de la société peuvent dorénavant se réaliser. « Le monde de l'Après 11 septembre » doit faire face à une recrudescence de la menace terroriste et de la diffusion des armes de destruction massive puisque « les armes tombent [plus facilement] dans les mains des terroristes sur le marché noir » (*id.*, 12 février 2004). Les énonciateurs connotent ce chrononyme d'un halo inquiétant, d'un « climat de choc » (*LH*, 7 janvier 2003), « de psychose » (*LF*, 14 février 2003) et d'un « climat idéologique [...] médiatique et psychologique [...] réglé ou dérégulé par le 11 septembre » (*LH*, 24 septembre 2002). Enfin, si l'*Après-11 septembre* nomme une temporalité menaçante et désordonnée, son énonciation exprime également l'élaboration de pratiques sociales nouvelles. L'appellation désigne un temps historique singulier et prescrit des actions sociales originales.

Une période génératrice de nouvelles pratiques

Par le découpage proposé, l'emploi du chrononyme renvoie une certaine représentation du monde, lestée d'une appropriation générale que suggère l'absence de modalisation autonymique. « Point aveugle » (Veron, 1981, p. 142) du discours médiatique contemporain, l'expression circule et se solidifie par sa circulation même, sans pour autant revêtir un sens clair, comme l'a démontré l'ambiguïté quant à son amplitude temporelle.

Dans un certain état des rapports de forces sociaux, des formules surgissent dans le langage par rapport auxquelles l'ensemble des forces sociales, l'ensemble des locuteurs sont contraints de prendre position, de les définir, de les combattre ou de les approuver, mais en tout état de cause, de les faire circuler d'une manière ou d'une autre. (Ebel, Fiala, 1983, p. 174)

Malgré tout, l'emploi de l'*Après-11 septembre* produit des effets dans la réalité sociale. Sa dimension de rupture oblige à reconstruire sur des bases inédites ou peu utilisées jusqu'alors. Cette période révèle une nouvelle conception de la violence qui nécessite un réajustement des valeurs et des représentations dans le sens d'« une conception neuve de la solidarité humaine et de la communauté politique » (*LH*, 25 février 2005). Ainsi, « au Moyen-

17. « New York résiste bien à l'après-11 septembre. » (*LF*, 9 septembre 2001)

18. « L'indice est retombé à des niveaux de l'après-11 septembre. » (*LF*, 15 juin 2002)

Orient, des changements d'envergure, consécutifs à l'Après-11 septembre, sont encore largement à venir» (*L*, 4 septembre 2002) tandis que «l'après-11 septembre [offre] de nouveaux repères pour une nouvelle donne» (*LF*, 7 février 2002). Cette reconstruction s'effectue par une modification des pratiques politiques comme le retour de l'interventionnisme étatique, «symbole de l'après-11 septembre» (*L*, 27 septembre 2001)¹⁹, ou la révision complète des politiques étrangères des États puisque «l'après-11 septembre appelle la mise en place d'un "nouvel ordre international"» (*LF*, 3 octobre 2001). Les relations internationales sont caractérisées par des interactions inédites, où l'«on voit émerger des alliances qui ne sont possibles que dans le contexte de l'Après-11 septembre» (*LF*, 16 décembre 2003). L'Après-11 septembre augure d'une moindre tolérance à la violence terroriste dans certains pays étrangers. Par exemple, la Syrie se doit d'entrer «dans la logique de la lutte antiterroriste de l'Après-11 septembre» pour obtenir l'aide américaine (*LF*, 29 août 2002), alors que les groupes terroristes palestiniens du Fatah et du Hamas «constituent un obstacle mortel dans le monde de l'après-11 septembre» (*LF*, 21 septembre 2001). Les priorités des politiques étrangères sont profondément modifiées. Jacques Chirac effectue ainsi «un cycle de déplacements très symbolique, décidé dans le contexte de l'après-11 septembre» pour approfondir le dialogue jugé prioritaire avec les pays de la rive méridionale de la Méditerranée (*LF*, 3 décembre 2003). Dans la même perspective, «l'Amérique de l'Après-11 septembre veut éviter que les pays les plus pauvres, dotés d'États faibles et de gouvernements instables, ne deviennent des viviers et des refuges pour les réseaux liés à Al Qaeda» (*LF*, 11 juillet 2003).

Toutefois, l'inscription dans l'Après-11 septembre bouleverse des pratiques beaucoup plus intimes ou quotidiennes dont le lien avec le terrorisme est parfois ténu. L'imprécision quant à la fermeture temporelle et spatiale de la période dénommée par le chrononyme rejaillit sur l'ensemble de la société. Les individus entrent dans l'ère du tout sécuritaire, répondant à une «exigence américaine de l'Après-11 septembre» (*LF*, 26 mars 2004). La débauche de violence issue des attentats et de leurs répercussions appelle une demande accrue de sécurité dans l'ensemble des domaines de la vie sociale. La nation américaine est devenue soucieuse d'ordre, de morale, de sécurité dans ces temps inquiétants. La consommation se caractérise par des tendances lourdes : la sécurité, le travail ou la famille²⁰. Même logique pour les entreprises où la question sécuritaire oriente les choix

19. «L'après-11 septembre ne marque-t-il pas une modification du comportement politique et de la réactivité des États?» (*LF*, 2 octobre 2001); «L'après-11 septembre devrait pousser au renforcement du multilatéralisme» (*L*, 9 octobre 2001).

20. «Qui seront les citoyens consommateurs de l'après-11 septembre?» (*LF*, 3 décembre 2001); «Sécurité d'abord, l'exigence des vacanciers de l'après-11 septembre» (*LF*, 21 novembre 2001).

industriels²¹. L'ensemble des pays occidentaux adopte des législations anti-terroristes plus contraignantes, voire liberticides²² – « Dans le monde de l'Après-11 septembre, les enjeux de sécurité prévalent » (*LF*, 22 juillet 2004) –, fragilisant des catégories sociales défavorisées. Les immigrés subissent « exils [...] solitudes [...] inégalités [...] mépris [...] peurs [...] dans le New York de l'après-11 septembre » (*LH*, 12 mai 2006). Cette nouvelle ère autorise également des entorses à la pratique commune, par exemple au sujet des lois contre l'immigration clandestine, « un projet de loi sur l'immigration, certes musclé, comme il se doit dans l'après-11 septembre, mais qui a le mérite d'exister » (*LF*, 22 novembre 2001). La sélection du personnel politique se modifie et offre des opportunités à des personnalités jusque-là stigmatisées comme Edmund Stoiber²³, « champion de la loi et l'ordre, avec dérapages xénophobes parfois, [...] jugé plus crédible dans le contexte de l'après-11 septembre » (*L*, 12 janvier 2002).

L'Après-11 septembre voit les modifications s'étendre jusqu'aux loisirs des individus : en France, la période a suscité un regain du tourisme local – « reflux d'après-11 septembre, guerre en Irak, Chenonceau retrouve peu à peu ses visiteurs » (*LF*, 18 octobre 2005) –, tandis que les États-Unis connaissaient une forte augmentation des entrées dans les salles de cinéma : « un vrai phénomène de l'Après 11 septembre » (*L*, 4 septembre 2002). Les bouleversements sont considérés comme si profonds qu'ils modifient les représentations culturelles et artistiques. On évoque ainsi un « opéra de l'Après 11 septembre » (*LH*, 31 mai 2005) et des films « sur l'après 11 septembre » (*LH*, 3 septembre 2003). L'Après-11 septembre devient un sujet de fiction autonome et voit émerger « des productions réalistes [qui] vont droit au but par rapport à des sujets jusqu'alors évalués comme "tabous" (mort, sexe) et abordent principalement des thématiques telles que le terrorisme ou le fanatisme religieux » (*L*, 8 juillet 2006). Le « cinéma américain de l'Après 11 septembre » (*L*, 12 septembre 2006) met en scène une période marquée du sceau de l'inquiétude, « un monde dans la confusion où se sont perdus les repères comme les utopies, où les voix cherchent de nouveaux chemins et de nouveaux sens » (*LH*, 31 mai 2005).

L'optimisme reste parfois de mise face à une période perçue comme menaçante : « Nouveau remède d'après-11 septembre : se sentir bien dans sa peau. Pour mieux sans doute résister aux islamistes » (*L*, 29 juin 2002). Ainsi, *LF* qui s'interroge sur l'identité féminine future (« Qui sera la femme de

21. « Les choix stratégiques de l'après-11 septembre » (*LF*, 24 novembre 2001) ; « La Nasa applique ses directives de l'après-11 septembre » (*L*, 3 avril 2002).

22. À l'instar du *Patriot Act* aux États-Unis, voté dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001 puis pérennisé, dans une version légèrement remaniée, par le président Georges W. Bush en mars 2006.

23. Homme politique allemand et président de la CSU (chrétien-démocrate), il fut ministre-président de Bavière de 1993 à 2007.

l'après-11 septembre ?») avance quelques tendances : la femme sera moins agressive et moins sûre d'elle, plus douce et plus demandeuse d'optimisme et de paix (25 octobre 2001).

Bien qu'on ait affaire à une création lexicale récente, l'analyse du chrononyme *Après-11 septembre* fournit un certain nombre de résultats indicatifs. Certes, la limitation du corpus à une partie seulement de la presse française, la contemporanéité de l'objet (renforcée par les incertitudes sur la fermeture de la période) et l'absence d'un recul suffisant pour l'analyste nous ont contraints à développer une hypothèse modeste sur sa circulation : celle d'un usage discursif, construit sur l'unicité de la dénomination et la multiplicité des significations. Entre un cycle court qui correspond à l'automne 2001 et couvre les suites des attentats, les préparatifs diplomatiques et militaires de la guerre en Afghanistan et la conduite même de cette guerre, et un cycle long qui intègre toute la période postérieure au 11 septembre 2001 à l'Après-11 septembre, les sens qui se rattachent au chrononyme sont hétérogènes. L'*Après-11 septembre*, même s'il répond bien à une volonté de nomination d'une époque semi-ouverte, n'en reste pas moins un réservoir de sens largement ouvert et permet des usages argumentatifs très larges. En dépit d'une indétermination sur son amplitude temporelle, la désignation du chrononyme nous semble suffisamment homogène pour renvoyer à la notion de « paquets d'interprétations » dont parle Dorine Bregman au sujet de l'émergence des problèmes publics. Ceux-ci

s'articulent sur une structure narrative à la manière d'un scénario qui peut être défendu par différents acteurs, et dont les médias se font l'écho, ou qu'ils reprennent à leur compte pour constituer des « grilles de lecture » des événements. (Bregman, 1995, p. 122)

Ainsi, les journalistes utilisent l'*Après-11 septembre* pour articuler des logiques politiques différentes au sein d'une structure interprétative cohérente. Ce cadre cognitif²⁴ produit des effets sociaux puissants en créant, par exemple, un environnement géopolitique propice²⁵. Par « effet de reconnaissance » (Veron, 1981, p. 158) dans la circulation du chrononyme, les journalistes ont contribué au succès de la formule, instituant l'*Après-11 septembre* comme un lieu discursif.

24. Pour David A. Snow, le cadre cognitif est un ensemble de croyances, de valeurs et de sens orientant l'action collective (Snow, 1986).

25. Au Proche-Orient, « l'Après-11 septembre fut rapidement manipulé », notamment « dans le conflit israélo-palestinien, [où] l'Après-11 septembre a largement profité à Israël » (*LF*, 11 septembre 2002); « l'Après-11 septembre leur permet d'envisager la fin du régime irakien » (*L*, 4 septembre 2002).

Le travail fait par les locuteurs dans le « lieu » en question transforme ce lieu lui-même et les enjeux dont il est porteur : l'observation des traversées actives des lieux discursifs – dont ces lieux gardent les traces – permet de comprendre le débat politique qui s'y produit. (Krieg-Planque, 2003, p. 214)

Afin de prolonger cette démarche exploratoire, une analyse exhaustive de l'usage du chrononyme liée à la question des genres journalistiques nous aiderait à mieux cerner l'émergence et l'usage de l'*Après-11 septembre* dans ce débat public capital.

Références

- BREGMAN Dorine, 1995, « Le cadrage du débat public », *Réseaux*, n° 75, janvier-février, *Le temps de l'événement*, I, p. 111-131.
- DUPONT Norbert, 1996, « Les familles de *Patrie, État, Nation* », S. Rémi-Giraud, P. Rétat éd., *Les mots de la Nation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 169-185.
- EBEL Marianne, FIALA Pierre, 1983, *Langages xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980) : discours institutionnels et langage quotidien ; la médiatisation des conflits*, Neufchâtel, Université de Neufchâtel.
- FRAGNON Julien, 2007, « Quand le 11-Septembre s'approprie le onze septembre. Entre dérive métonymique et antonomase », *Mots. Les langages du politique*, n° 85, novembre, p. 83-95.
- GRAWITZ Madeleine, 2001 [1964], *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- HONESTE Marie-Luce, 1997, « De la dénomination aux stratégies argumentatives : l'exemple d'*espace et centre* », C. Boisson, P. Thoiron éd., *Autour de la dénomination*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 279-305.
- KIRTCHUK Pablo, 1997, « Renouveau grammatical, renouvellement lexical et renouvellement conceptuel en sémitique », C. Boisson, P. Thoiron éd., *Autour de la dénomination*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 41-69.
- KLEIBER Georges, 1984, « Dénominations et relations dénominatives », *Langages*, n° 76, p. 77-93.
- 1986, « Déictique, embrayeurs, *token-reflexives*, symboles indexicaux, etc. : comment les définir? », *L'Information grammaticale*, n° 30, p. 4-22.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2003, « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS.
- LAMY Aurélia, *La médiatisation de l'Apocalypse. Le traitement médiatique des attentats du 11 septembre 2001 dans la presse et à la télévision françaises (11-18 septembre 2001)*, thèse de doctorat soutenue le 1^{er} juillet 2005, Université de Metz.
- LEROY Sarah, 2004, *Le nom propre en français*, Paris, Ophrys.
- NORA Pierre, 1972, « L'événement monstre », *Communications*, n° 4.
- RÉMI-GIRAUD Sylvianne, RÉTAT Pierre éd., 1996, *Les mots de la nation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

- SNOW David A., 1986, « Frame alignment processes, micromobilization and movement participation », *American Sociological Review*, n° 51, août, p. 464-481.
- VAN DE VELDE Danièle, 2000, « Existe-t-il des noms propres de temps ? », *Lexique*, n° 15, p. 35-45.
- VÉRON Eliseo, 1981, *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three Mile Island*, Paris, Minuit.